

NORME  
INTERNATIONALE **11073-10417**

**ISO/IEEE**

**11073-10417**

Troisième édition  
2017-04

---

---

**Informatique de santé —  
Communication entre dispositifs  
médicaux sur le site des soins —**

**Part 10417:  
Spécialisation des dispositifs —  
Glucomètre**

*iTeh Standards*  
**(<https://standards.iteh.ai/>)**  
*Health informatics — Personal health device communication —  
Partie 10417: Device specialization — Glucose meter*  
**Document Preview**

[ISO/IEEE 11073-10417:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>



Numéro de référence  
ISO/IEEE 11073-10417:2017(F)

© IEEE 2015

**iTeh Standards**  
**(<https://standards.iteh.ai>)**  
**Document Preview**

[ISO/IEEE 11073-10417:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© IEEE 2015

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO ou l'IEEE à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
[copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
[www.iso.org](http://www.iso.org)

Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc  
3 Park Avenue, New York  
NY 10016-5997, USA

[stds.ipr@ieee.org](mailto:stds.ipr@ieee.org)  
[www.ieee.org](http://www.ieee.org)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les documents normatifs de l'IEEE sont développés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des Normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE développe ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute, qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations contenues dans ses normes.

La mission principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux organismes membres pour vote. La publication d'une Norme internationale exige l'approbation de 75 % au moins des organismes membres votants.

L'attention est appelée sur la possibilité que la mise en œuvre de la présente norme puisse requérir l'utilisation d'un objet couvert par des droits de propriété intellectuelle. Du fait de la publication de la présente norme, aucune position n'est adoptée en ce qui concerne l'existence ou la validité de droit quelconque de brevet en rapport avec celle-ci. Il n'incombe pas à l'ISO/IEEE d'identifier les brevets ou revendications de brevets essentiels pour lesquels une licence peut être requise, d'exécuter des enquêtes portant sur la validité légale ou la portée des brevets ou revendications de brevet ou de déterminer si des termes ou conditions d'attribution de licence fournis en rapport avec la soumission d'une lettre d'assurance ou d'un formulaire d'annonce de brevet et de déclaration de brevet, le cas échéant, ou dans des accords d'attribution de licence quelconques, sont raisonnables ou non discriminatoires. Les utilisateurs de la présente norme sont expressément avisés que la détermination de la validité de tout droit de brevet et le risque de violation de ces droits leur incombent entièrement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'ISO ou de l'Association des normes IEEE.

L'ISO/IEEE 11073-10417 a été élaborée par le Comité 11073 de la Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE (en tant que norme IEEE 11073-10417-2015). Elle a été adoptée par le Comité technique ISO/TC 215, *Informatique de la santé*, en parallèle avec son approbation par les organismes membres de l'ISO, dans le cadre de la « procédure prioritaire » définie dans l'accord de coopération entre organismes de développement de normes partenaires entre l'ISO et l'IEEE. Les deux parties sont responsables de la tenue à jour du présent document.



**Informatique de santé — Communication entre dispositifs médicaux sur le site des soins**

# **Partie 10417 : Spécialisation des dispositifs — Glucomètre**

Commanditaire

Comité des Normes 11073™ de l'IEEE  
de la

Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE

Approuvée le 11 juin 2015

**Conseil des Normes IEEE-SA**

[ISO/IEEE 11073-10417:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>

**Résumé :** Dans le contexte de la famille de normes ISO/IEEE 11073 relatives à la communication entre des dispositifs, la présente norme établit une définition normative de la communication entre des dispositifs glucomètres personnels de télésanté et des moteurs informatiques (par exemple des téléphones cellulaires, des ordinateurs personnels, des équipements personnels de santé et des boîtiers décodeurs) d'une manière qui permet une interopérabilité du type prêt à l'emploi. Elle s'appuie sur les parties appropriées de normes existantes, y compris la terminologie, des modèles d'informations, des normes de profils d'applications et des normes de transport de l'ISO/IEEE 11073. Elle spécifie l'utilisation de codes, de formats et de comportements en termes spécifiques dans les environnements de télésanté en limitant les choix à des cadres de travail de base en faveur de l'interopérabilité. La présente norme définit un noyau commun de fonctionnalités de communication pour les glucomètres personnels de télésanté.

**Mots-clés :** glucomètre, IEEE 11073-10417™, communication entre dispositifs médicaux, dispositifs personnels de santé

# iTeh Standards

## (<https://standards.iteh.ai>)

### Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10417:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>

---

The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.  
3 Park Avenue, New York, NY 10016-5997, USA

Copyright © 2015 – Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. Tous droits réservés.  
Publiée le 2 juillet 2015. Imprimée aux États-Unis.

IEEE est une marque de commerce déposée à l'Office des brevets et des marques des États-Unis, détenue par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Incorporated.

PDF : ISBN 978-0-7381 9746-3 STD20244  
Copie papier : ISBN 978-0-7381 9747-0 STDPD20244

*L'IEEE interdit toute discrimination, tout harcèlement et toute intimidation.  
Pour plus d'informations, consulter le site <http://www.ieee.org/web/aboutus/whatis/policies/p9-26.html>.  
Toute reproduction, même partielle, de cette publication, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, y compris par système de localisation électronique, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.*

## Notes et rejets de responsabilité importants concernant les documents normatifs de l'IEEE

Les documents de l'IEEE sont mis à disposition pour utilisation sous réserve de notes importantes et de rejets de responsabilité légale. Ces notes et rejets de responsabilité, ou une référence à cette page, apparaissent dans toutes les normes et peuvent être trouvés sous l'en-tête « Note importante » ou « Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents de l'IEEE ».

### Note et rejet de responsabilité concernant l'utilisation des documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE (normes, usages recommandés et guides), à la fois pour une utilisation pleine et un essai d'utilisation, sont développés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des Normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE (« l'Institut ») développe ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute (« ANSI »), qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée pour leur participation. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations ni le bien-fondé de tous les jugements contenus dans ses normes.

L'IEEE ne garantit ni ne représente pas la précision ou le contenu de la matière contenue dans ses normes, et décline expressément toute garantie (explicite, implicite et statutaire) non incluse dans le présent document ou tout autre document en rapport avec la norme, y compris, mais sans limitation, les garanties d'aptitude à la commercialisation, d'adéquation à un usage particulier, de non-contrefaçon, ainsi que de qualité, précision, efficacité, actualité ou intégrité du matériel. De plus, l'IEEE renonce à toutes les conditions relatives aux résultats et aux efforts professionnels. Les documents normatifs de l'IEEE sont fournis « EN L'ÉTAT » et « AVEC TOUS LES DÉFAUTS ».

L'utilisation d'une norme IEEE est totalement volontaire. L'existence d'une norme IEEE n'implique pas qu'il n'y ait pas d'autres manières de produire, de soumettre à essai, de mesurer, d'acheter, de commercialiser ou de fournir d'autres biens et services qui se rapportent au domaine d'application de la norme IEEE. En outre, le point de vue exprimé à l'instant où une norme est approuvée et émise est soumis aux changements provoqués par les développements techniques et les commentaires reçus des utilisateurs de la norme.

En publiant et en rendant ses normes disponibles, l'IEEE ne suggère pas ou ne rend pas de services professionnels ou autres pour une personne ou une entité quelconque, et n'entreprend pas non plus l'exécution d'une responsabilité quelconque de toute autre personne ou entité envers une autre. Il est recommandé à toute personne utilisant un document normatif de l'IEEE de s'appuyer sur son jugement indépendant dans l'exercice des précautions raisonnables dans toutes les circonstances données ou, si approprié, d'obtenir l'avis d'un professionnel compétent pour déterminer la pertinence d'une norme IEEE donnée.

EN AUCUN CAS L'IEEE NE DOIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE QUELCONQUES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, INCIDENTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, MAIS NON LIMITÉ À : DES ACHATS DE MARCHANDISES OU SERVICES DE REMPLACEMENT ; PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE PROFITS ; OU INTERRUPTION DES AFFAIRES) CAUSÉS ET SELON TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT DANS LE CONTRAT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) RÉSULTANT DE LA PUBLICATION, DE L'UTILISATION OU DE LA CONFIANCE DE/EN TOUTE NORME, MÊME EN CAS D'INFORMATION DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET INDÉPENDAMMENT DU FAIT QUE CE PRÉJUDICE ÉTAIT PRÉVISIBLE OU NON.

### Traductions

Le processus de développement du consensus de l'IEEE implique l'examen de documents en anglais uniquement. Si une norme de l'IEEE est traduite, seule la version anglaise publiée par l'IEEE doit être considérée comme la norme IEEE approuvée.

## Déclarations officielles

Une déclaration, écrite ou orale, qui n'est pas traitée conformément au manuel des opérations du Conseil des Normes IEEE-SA ne doit pas être considérée ou supposée être la position officielle de l'IEEE ou de l'un de ses comités et ne doit pas être considérée comme une position officielle de l'IEEE, ni servir de base à une telle position. Lors de conférences, de symposiums, de séminaires ou de cours de formation, une personne présentant des informations sur les normes de l'IEEE doit indiquer clairement qu'il convient que ses points de vue soient considérés comme les points de vue personnels de cette personne plutôt que comme étant la position officielle de l'IEEE.

## Commentaires relatifs aux normes

Les commentaires visant à des révisions des documents normatifs de l'IEEE provenant de toute partie intéressée sont les bienvenus, indépendamment de l'affiliation en tant que membre de l'IEEE. Toutefois, l'IEEE ne fournit pas d'informations de consulting ou de conseils relatifs aux documents normatifs de l'IEEE. Il convient que des suggestions pour des modifications aux documents se présentent sous la forme d'une modification de texte proposée accompagnée des commentaires d'appui appropriés. Comme les Normes de l'IEEE représentent un consensus des intérêts concernés, il est important que toutes les réponses aux commentaires et aux questions aient également reçu l'attention d'intérêts équilibrés. Pour cette raison, l'IEEE et les membres de ses sociétés et de ses Comités de Coordination des Normes ne peuvent pas fournir une réponse instantanée aux commentaires ou questions, excepté dans les cas où le sujet a précédemment été traité. Pour la même raison, l'IEEE ne répond pas aux demandes d'interprétation. Toute personne désirant participer aux révisions d'une norme IEEE est invitée à rejoindre le groupe de travail IEEE concerné.

Il convient d'adresser les commentaires sur les normes à :

Secretary, IEEE-SA Standards Board  
445 Hoes Lane  
Piscataway, NJ 08854 USA

## Lois et règlements (<https://standards.iteh.ai>)

Il convient que les utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE consultent toutes les lois et réglementations applicables. La conformité aux dispositions de tout document normatif de l'IEEE n'implique pas la conformité à toute autre exigence réglementaire applicable. Il incombe aux personnes ou organismes mettant en œuvre de la norme d'observer des exigences réglementaires applicables ou d'y faire référence. L'IEEE n'a pas l'intention, du fait de la publication de ses normes, de provoquer des actions qui ne sont pas conformes aux lois applicables et ces documents ne peuvent pas être interprétés comme le faisant. <https://standards.iteh.ai/32678-1a08-4ca8-b8b2-f933b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>

## Copyrights

Les projets de norme et normes approuvées de l'IEEE sont propriétés intellectuelles de l'IEEE en vertu des lois américaines et internationales sur les droits d'auteur. Ils sont rendus disponibles par l'IEEE et sont adoptés pour une grande diversité d'utilisations à la fois publiques et privées. Celles-ci incluent une utilisation, par référence, dans les lois et réglementations et une utilisation dans l'auto-réglementation, la normalisation et la promotion de pratiques et de méthodes d'ingénierie. En rendant ces documents disponibles en vue de leur utilisation et de leur adoption par les autorités publiques et les utilisateurs privés, l'IEEE ne renonce à aucun droit de copyright sur ce document.

## Photocopies

Sous réserve du paiement des droits correspondants, l'IEEE accordera aux utilisateurs une licence limitée et non exclusive pour photocopier des parties de toute norme individuelle en vue d'une utilisation interne par l'entreprise ou l'organisation ou une utilisation exclusivement individuelle et non commerciale. Pour les dispositions relatives au versement du droit de licence, contacter le Copyright Clearance Center, Customer Service, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 États-Unis ; Tél. +1 978 750 8400. L'autorisation de photocopier des parties d'une norme individuelle à des fins éducatives en classe peut également être obtenue du Copyright Clearance Center.

## Mise à jour de documents normatifs de l'IEEE

Il convient que les utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE soient informés du fait que ces documents peuvent être remplacés à tout moment par la publication de nouvelles éditions ou peuvent être amendés de temps à autre par le biais de l'émission d'amendements, de correctifs ou d'errata. Un document IEEE officiel, à un instant quelconque, est constitué de l'édition actuelle du document accompagnée de tous les amendements, correctifs ou errata alors en vigueur.

Chaque Norme IEEE est soumise à un examen au moins tous les dix ans. Lorsqu'un document a plus de dix ans et n'a pas été soumis à un processus d'examen, il est raisonnable de conclure que son contenu, bien qu'il ait encore une certaine valeur, ne reflète pas totalement l'état actuel de la technique. Les utilisateurs sont invités à s'assurer qu'ils ont la dernière édition des normes IEEE.

Pour déterminer si un document donné est l'édition actuelle et s'il a été amendé par le biais de l'émission d'amendements, de correctifs ou d'errata, consulter le site Web de l'IEEE SA à l'adresse <http://ieeexplore.ieee.org/xpl/standards.jsp> ou contacter l'IEEE à l'adresse citée précédemment. Pour plus d'informations sur l'IEEE Standards Association ou le processus de développement des normes IEEE, consulter le site Web de l'IEEE-SA à l'adresse <http://standards.ieee.org>.

## Errata

Les éventuels errata pour l'ensemble des normes de l'IEEE sont accessibles sur le site de l'IEEE-SA à l'adresse suivante : <http://standards.ieee.org/findstds/errata/index.html>. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier périodiquement cette URL pour rechercher d'éventuels errata.

## Brevets

L'attention est appelée sur la possibilité que la mise en œuvre de la présente norme puisse requérir l'utilisation d'un objet couvert par des droits de propriété intellectuelle. Du fait de la publication de la présente norme, aucune position n'est prise en ce qui concerne l'existence ou la validité de tout droit de propriété intellectuelle en rapport avec celle-ci. Si le détenteur d'un brevet ou le demandeur d'un brevet a déposé une déclaration d'assurance par l'intermédiaire d'une lettre d'assurance acceptée, la déclaration est alors répertoriée sur le site Internet de l'IEEE-SA <http://standards.ieee.org/about/sasb/patcom/patents.html>. Les lettres d'assurance peuvent indiquer si le déposant accepte ou non d'accorder des licences dans le cadre de ces droits sans compensation ou avec des redevances raisonnables, avec des termes et conditions raisonnables dont il peut être démontré qu'elles sont exemptes de toute discrimination inéquitable pour les demandeurs désirant obtenir de telles licences.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-f9f33b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>

D'autres revendications essentielles de brevets peuvent exister, pour lesquelles une déclaration d'assurance n'a pas été reçue. Il n'incombe pas à l'IEEE d'identifier les Essential Patent Claims (Revendications Essentielles de Brevets) pour lesquelles une licence peut être requise, d'exécuter des enquêtes portant sur la validité légale ou la portée des revendications de brevet ou de déterminer si des termes ou conditions d'attribution de licence fournis en rapport avec la soumission d'une lettre d'assurance, s'il y en a, ou dans des accords d'attribution de licence quelconques sont raisonnables ou non discriminatoires. Les utilisateurs de la présente norme sont expressément avisés que la détermination de la validité de tout droit de brevet et le risque de violation de ces droits leur incombent entièrement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'Association des normes IEEE.

## Participants

Au moment de l'achèvement de la présente norme IEEE, le Groupe de travail Dispositifs de santé personnels comprenait les membres suivants :

**Daidi Zhong, Président**  
**Michael J. Kirwan, Président**  
**Raymond A. Strickland, Vice-président**  
**Craig Carlson, Vice-président**

Karsten Alders  
Charles R. Abbruscato  
Nabil Abujbara  
Maher Abuzaid  
James Agnew  
Haidar Ahmad  
Manfred Aigner  
Jorge Alberola  
Murtaza Ali  
Rolf Ambuehl  
David Aparisi  
Lawrence Arne  
Diego B. Arquillo  
Serafin Arroyo  
Muhammad Asim  
Merat Bagha  
Doug Baird  
David Baker  
Anindya Bakshi  
Ananth Balasubramanian  
Sunlee Bang  
M. Jonathan Barkley  
Gilberto Barrón  
David Bean  
John Bell  
Rudy Belliardi  
Daniel Bernstein  
George A. Bertos  
Chris Biernacki  
Ola Björnsne  
Thomas Blackadar  
Marc Blanchet  
Thomas Bluethner  
Douglas P. Bogia  
Xavier Boniface  
Shannon Boucousis  
Julius Broma  
Lyle G. Bullock, Jr.  
Bernard Burg  
Chris Burns  
Anthony Butt  
Jeremy Byford-Rew  
Satya Calloji  
Carole C. Carey  
Santiago Carot-Nemesio  
Randy W. Carroll  
Simon Carter  
Robert D. Hughes  
Jiyoung Huh  
Hugh Hunter

Seungchul Chae  
Rahul Chauhan  
James Cheng  
Peggy Chien  
David Chiu  
Chia-Chin Chong  
Saeed A. Choudhary  
Jinhan Chung  
Malcolm Clarke  
John A. Cogan  
John T. Collins  
Cory Condek  
Todd H. Cooper  
David Cornejo  
Douglas Coup  
Nigel Cox  
Hans Crommenacker  
Tomio Crosley  
David Culp  
Allen Curtis  
Eyal Dassau  
David Davenport  
Russell Davis  
Sushil K. Deka  
Ciro de la Vega  
Pedro de-las-Heras-Quiros  
Jim DelloStritto  
Matthew d'Entremont  
Lane Desborough  
Kent Dicks  
Hyoungbo Do  
Xiaolian Duan  
Brian Dubreuil  
Sourav Dutta  
Jakob Ehrensvard  
Fredrik Einberg  
Roger M. Ellingson  
Michihiro Enokida  
Javier Escayola Calvo  
Mark Estes  
Leonardo Estevez  
Roger Feeley  
Bosco T. Fernandes  
Christoph Fischer  
Morten Flintrup  
Joseph W. Forler  
Russell Foster  
Romain Marmot  
Sandra Martinez  
Miguel Martínez de Espronceda

Eric Freudenthal  
Matthias Frohner  
Ndifor Cyril Fru  
Ken Fuchs  
Jing Gao  
Xue Mei Gao  
Marcus Garbe  
John Garguilo  
Rick Geimer  
Igor Gejdos  
Ferenc Gerbovics  
Nicolae Goga  
Julian Goldman  
Raul Gonzalez Gomez  
Chris Gough  
Channa Gowda  
Charles M. Gropper  
Amit Gupta  
Jeff Guttmacher  
Rasmus Haahr  
Christian Habermann  
Michael Hagerty  
Jerry Hahn  
Robert Hall  
Nathaniel Hamming  
Rickey L. Hampton  
Sten Hanke  
Jordan Hartmann  
Kai Hassing  
Marc Daniel Haunschild  
Wolfgang Heck  
Nathaniel Heintzman  
Charles Henderson  
Jun-Ho Her  
Takashi Hibino  
Timothy L. Hirou  
Allen Hobbs  
Alex Holland  
Arto Holopainen  
Kris Holtzclaw  
Robert Hoy  
Frank Hsu  
Anne Huang  
Sen-Der Huang  
Zhiqiang Huang  
Ron Huby  
David Hughes  
Giovanna Sannino  
Jose A. Santos-Cadenas  
Stefan Sauermann

Hitoshi Ikeda  
 Yutaka Ikeda  
 Philip O. Isaacson  
 Atsushi Ito  
 Michael Jaffe  
 Praduman Jain  
 Wei Jin  
 Danny Jochelson  
 Chris Johnson  
 Phaneeth Junga  
 Akiyoshi Kabe  
 Steve Kahle  
 Tomio Kamioka  
 Kei Kariya  
 Andy Kaschl  
 Junzo Kashihara  
 Kohichi Kashiwagi  
 Ralph Kent  
 Laurie M. Kermes  
 Ikuo Keshi  
 Junhyung Kim  
 Minho Kim  
 Min-Joon Kim  
 Taekon Kim  
 Tetsuya Kimura  
 Alfred Kloos  
 Jeongmee Koh  
 Jean-Marc Koller  
 John Koon  
 Patty Krantz  
 Raymond Krasinski  
 Alexander Kraus  
 Ramesh Krishna  
 Geoffrey Kruse  
 Falko Kuester  
 Rafael Lajara  
 Pierre Landau  
 Jaechul Lee  
 JongMuk Lee  
 Kyong Ho Lee  
 Rami Lee  
 Sungkee Lee  
 Woojae Lee  
 Yonghee Lee  
 Joe Lenart  
 Kathryn A. Lesh  
 Qiong Li  
 Ying Li  
 Patrick Lichter  
 Jisoon Lim  
 Joon-Ho Lim  
 John Lin  
 Wei-Jung Lo  
 Charles Lowe  
 Don Ludolph  
 Christian Luszick  
 Bob MacWilliams  
 Srikanth Madhurbootheswaran  
 Miriam L. Makhlof  
 Yi Wang

Cámara  
 Peter Mayhew  
 Jim McCain  
 László Meleg  
 Alexander Mense  
 Ethan Metsger  
 Jinsei Miyazaki  
 Erik Moll  
 Darr Moore  
 Carsten Mueglitz  
 Piotr Murawski  
 Soundharya Nagasubramanian  
 Jae-Wook Nah  
 Alex Neefus  
 Trong-Nghia Nguyen-Dobinsky  
 Michael E. Nidd  
 Tetsu Nishimura  
 Jim Niswander  
 Hiroaki Niwamoto  
 Thomas Norgall  
 Anand Noubade  
 Yoshiteru Nozoe  
 Abraham Ofek  
 Brett Olive  
 Begonya Otal  
 Charles Palmer  
 Bud Panjwani  
 Carl Pantiskas  
 Harry P. Pappas  
 Mikey Paradis  
 Hanna Park  
 Jong-Tae Park  
 Myungeun Park  
 Soojun Park  
 Phillip E. Pash  
 TongBi Pei  
 Lucian Pestritu  
 Soren Petersen  
 James Petisce  
 Peter Piction  
 Michael Pliskin  
 Jeff Price  
 Harald Prinzhorn  
 John Quinlan  
 Arif Rahman  
 Tanzilur Rahman  
 Steve Ray  
 Phillip Raymond  
 Tim Reilly  
 Barry Reinhold  
 Brian Reinhold  
 Melvin I. Reynolds  
 John G. Rhoads  
 Jeffrey S. Robbins  
 Moskowitz Robert  
 Timothy Robertson  
 David Rosales  
 Bill Saltzstein  
 Benedikt Salzbrunn  
 Jan Wittenber  
 John Sawyer  
 Guillaume Schatz  
 Alois Schloegl  
 Paul S. Schluter  
 Lars Schmitt  
 Mark G. Schnell  
 Richard A. Schrenker  
 Antonio Scorpiniti  
 Kwang Seok Seo  
 Riccardo Serafin  
 Sid Shaw  
 Frank Shen  
 Liqun Shen  
 Bozhi Shi  
 Min Shih  
 Mazen Shihabi  
 Redmond Shouldice  
 Sternly K. Simon  
 Marjorie Skubic  
 Robert Smith  
 Ivan Soh  
 Motoki Sone  
 Emily Sopensky  
 Rajagopalan Srinivasan  
 Andreas Staubert  
 Nicholas Steblay  
 Beth Stephen  
 Lars Steubesand  
 John (Ivo) Stivoric  
 Raymond A. Strickland  
 Chandrasekaran Subramaniam  
 Hermanni Suominen  
 Lee Surprenant  
 Ravi Swami  
 Ray Sweidan  
 Jin Tan  
 Haruyuki Tatsumi  
 John W. Thomas  
 Jonas Tirén  
 Alexandra Todiruta  
 James Tomcik  
 Janet Traub  
 Jesús Daniel Trigo  
 Gary Tschautscher  
 Masato Tsuchid  
 Ken Tubman  
 Yoshihiro Uchida  
 Sunil Unadkat  
 Fabio Urbani  
 Philipp Urbauer  
 Laura Vanzago  
 Alpo Värrti  
 Dalimar Velez  
 Naveen Verma  
 Rudi Voon  
 Isobel Walker  
 David Wang  
 Jerry P. Wang  
 Yao Wang  
 Done-Sik Yoo

Steve Warren  
Fujio Watanabe  
Toru Watsuji  
Mike Weng  
Kathleen Wible  
Paul Williamson

Jia-Rong Wu  
Will Wykeham  
Ariton Xhafa  
Yaxi Yan  
Ricky Yang  
Melanie S. Yeung

Jianchao Zeng  
Jason Zhang  
Zhiqiang Zhang  
Thomas Zhao  
Miha Zoubek  
Szymon Zyskoter

La présente norme a été votée par les membres suivants du comité de vote individuel. Les votants peuvent avoir voté son approbation, sa désapprobation ou s'être abstenus.

John Ballingall  
Giberto Barrón  
Lyle G. Bullock, Jr.  
Keith Chow  
Joseph El Youssef  
Randall Groves  
Kai Hassing  
Werner Hoelzl

Noriyuki Ikeuchi  
Atsushi Ito  
Piotr Karocki  
Patrick Keith-Hynes  
Patrick Kinney  
Robert Kircher  
Michael J. Kirwan  
Nick S. A. Nikjoo

Henry Pinto  
Melvin I. Reynolds  
Bartien Sayogo  
Lars Schmitt  
Raymond A. Strickland  
Walter Struppner  
Jan Wittenber  
Oren Yuen

Lorsque le Conseil des Normes IEEE-SA a approuvé la présente norme le 11 juin 2015, il comprenait les membres suivants :

**John Kulick, Président**  
**Jon Walter Rosdahl, Vice-président**  
**Richard H. Hulett, Ancien président**  
**Konstantinos Karachalios, Secrétaire**

Masayuki Ariyoshi  
Ted Burse  
Stephen Dukes  
Jean-Philippe Faure  
J. Travis Griffith  
Gary Hoffman  
Michael Janezic

Joseph L. Koepfinger\*  
David J. Law  
Hung Ling  
Andrew Myles  
T. W. Olsen  
Glenn Parsons  
Ronald C. Petersen  
Annette D. Reilly

Stephen J. Shellhammer  
Adrian P. Stephens  
Yatin Trivedi  
Phillip Winston  
Don Wright  
Yu Yuan  
Daidi Zhong

\*Membre émérite

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ffbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>  
Julie Alessi, Production et gestion de contenu de l'IEEE SA

Kathryn Bennett, Gestion du programme opérationnel de l'IEEE-SA

## **Introduction**

Cette introduction ne fait pas partie de la norme IEEE 11073-10417™-2015, Informatique de santé — Communication entre dispositifs médicaux sur le site des soins — Partie 10417 : Spécialisation des dispositifs — Glucomètre.

Les normes ISO/IEEE 11073 permettent des communications entre des dispositifs médicaux et des systèmes informatiques externes. Le présent document utilise le cadre optimisé créé dans l'ISO/IEEE 11073-20601-2015<sup>a</sup> et décrit une approche de communication interopérable spécifique pour les glucomètres. Ces normes s'alignent sur et s'inspirent des normes existantes focalisées sur les sujets cliniques pour fournir un support de communication de données depuis les dispositifs de santé cliniques ou personnels.

# **iTeh Standards**

## **(<https://standards.iteh.ai>)**

### **Document Preview**

[ISO/IEEE 11073-10417:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fbb32678-1a08-4ca8-b8b2-ff9f333b9c7d/iso-ieee-11073-10417-2017>

---

<sup>a</sup> Pour des informations sur les références, voir l'Article 2.

## Sommaire

1. Description .....	1
1.1. Domaine d'application.....	1
1.2. Objet .....	1
1.3. Contexte .....	2
2. Références normatives.....	2
3. Définitions, acronymes et abréviations .....	2
3.1. Définitions.....	2
3.2. Acronymes et abréviations.....	3
4. Introduction à l'ISO/IEEE 11073 portant sur les dispositifs personnels de santé.....	4
4.1. Généralités.....	4
4.2. Introduction aux constructions de modélisation de l'IEEE 11073-20601.....	4
5. Concepts et modalités relatifs aux dispositifs glucomètres.....	5
5.1. Généralités.....	5
6. Modèle d'informations du domaine du glucomètre .....	7
6.1. Description .....	7
6.2. Extensions de classes.....	7
6.3. Diagramme d'instances d'objets .....	7
6.4. Types de configurations .....	8
6.5. Objet système de dispositif médical (MDS) .....	10
6.6. Objets numériques .....	14
6.7. Objets groupement d'échantillons en temps réel.....	24
6.8. Objets d'énumération .....	24
6.9. Objets PM-store .....	29
6.10. Objets analyseur .....	34
6.11. Objets extension de classe .....	34
6.12. Règles d'extensibilité de modèle d'informations du glucomètre .....	34
7. Modèle de services de glucomètre .....	35
7.1. Généralités.....	35
7.2. Services d'accès d'objets.....	35
7.3. Services de rapports d'événements d'accès à des objets.....	35
8. Modèle de communication du glucomètre .....	37
8.1. Description .....	37
8.2. Caractéristiques de communication.....	37
8.3. Procédure d'association.....	38
8.4. Procédure « Configuring » (procédure de configuration) .....	39
8.5. Procédure « Operating » (procédure de fonctionnement) .....	43
8.6. Synchronisation dans le temps.....	44
9. Associations pour test.....	44
9.1. Comportement avec la configuration normalisée.....	44
9.2. Comportement avec des configurations étendues.....	44
10. Conformité .....	45
10.1. Applicabilité .....	45
10.2. Spécification de conformité.....	45
10.3. Niveaux de conformité.....	45
10.4. Déclarations de conformité de la réalisation .....	46